

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

DECISION N° 00288 /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 du

09 JUIL 2019

portant attribution de la lettre-commande faisant suite à l'appel d'offre national ouvert N° 00003 /AONO/MINEPIA/CMPM/2019 du 15 avril 2019 pour l'acquisition de 250 pinces à castrer.

**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,**

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;  
Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;  
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;  
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;  
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2019.

Considérant le dossier de consultation pour l'appel d'offre national ouvert N° 00003 /AONO/MINEPIA/CMPM/2019 du 15 avril 2019 pour l'acquisition de 250 pinces à castrer.

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets BITA	Trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-sept mil neuf cent trente-sept (38 487 937)	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales	Quatre-vingt-dix (90) jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 09 JUIL 2019

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches  
et des Industries Animales,



Docteur TAÏGA

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Archives/Chronos.